



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 07 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le sept mai à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - FAGUET - FOURES - TACCONI - VIALA D. - VERNHES - MMES BATUT - COLIN - DURIS - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BONNET - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - GALZIN - JULIE (Suppléant) - MAZARS - MEYSSONNIER - OURCET (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE.

**N° 2019/62**

**Objet : Voirie : attribution des travaux de réparation du pont de BOUTIE situé sur les communes de Puycalvel et Lautrec**

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes de devis émises et les différentes propositions transmises,

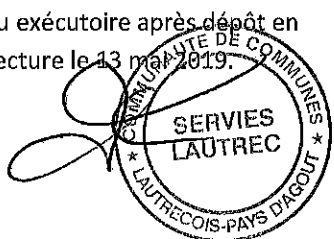
Après analyse des trois propositions reçues, en tenant compte du prix des prestations et de leur valeur technique, Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée de retenir l'entreprise POT'S CONSTRUCTIONS située 19, route de Rosiès - 81 150 LAGRAVE, pour un montant de 24.991 € HT, comme étant la mieux-disante dans le cadre du marché lancé pour la réalisation des travaux de réparation du pont de Boutié situé sur les Communes de Puycalvel et Lautrec.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- attribue à l'entreprise POT'S CONSTRUCTIONS située 19, route de Rosiès - 81 150 LAGRAVE le marché de travaux pour la réalisation des travaux de réparation du pont de Boutié situé sur les Communes de Puycalvel et Lautrec pour un montant de 24.991 € HT,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Annexe Voirie 2019,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 13 mai 2019.



Le Président,

Raymond GARDELLE